

LE SPECTATEUR

Chambre d'Assemblée

NAP. PAGÉ, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

PAR LA CROIX ET LA CHARRU

RÉDIGE EN COLLABORATION.

AVIS

Dissolution de Société

La société qui a existé depuis le 1er novembre 1891 entre Napoléon Pagé, imprimeur, et Pierre D. Bilaudeau, journaliste, tous deux de la cité de Hull, sous la raison de Pagé et Bilaudeau, imprimeurs-éditeurs est maintenant dissoute de consentement mutuel.

(Signé) NAPOLÉON PAGÉ, P. D. BILAUDEAU.

Hull, 1er avril 1892.

N. B.—NAPOLÉON PAGÉ est chargé de la collection des réclamations dues à la société.

LES \$100,000

Les feuilles libérales persistent à accuser sir Adolphe Caron d'avoir reçu \$100,000 de la compagnie du chemin de fer du Lac Saint-Jean, M. Scott, le secrétaire-gérant, a cru devoir adresser la lettre suivante à l'honorable maître général des postes, au nom du bureau de direction :

QUÉBEC & LAKE ST-JOHN RAILWAY.

Québec, 25 mars 1892.

L'honorable sir A. P. Caron, Ottawa,

Cher monsieur,

A une assemblée du bureau des directeurs, tenue hier, j'ai reçu instruction de vous écrire pour vous informer que le bureau a pris connaissance d'une accusation qui a été publiée récemment dans quelques journaux, allant à dire que cette compagnie vous avait payé la somme de \$100,000 pour des fins électorales.

Je suis autorisé à démentir cette accusation de la façon la plus absolue, et je dois ajouter que la compagnie ne vous a jamais donné d'argent pour quelque fin que ce soit.

Votre tout dévoué,

J. G. SCOTT, Secrétaire et gérant.

Si les susdites feuilles ne sont pas satisfaites de cette lettre, après le propre démenti de sir Adolphe Caron, nous leur conseillons de faire demander une enquête à la Chambre des Communes par l'un des membres de l'opposition. Le maître général des postes ne sera pas lent à relever le gant.

A bien entendre!

Une autre réclamation des Jésuites

Les Jésuites présenteront une réclamation à la prochaine session de la Législature de Québec. A cet effet ils demandent avis dans le dernier numéro de la Gazette officielle, qu'à la réquisition d'un grand nombre de personnes intéressées, une demande sera faite à la législature de Québec, à sa prochaine session par la Société de Jésus, pour obtenir un acte autorisant l'aliénation d'une certaine partie de la Commune de Laprairie, dans le but d'établir certaines industries, et aussi pour ratifier aucun engagement ou engagements qui peuvent avoir été faits ou qui pourront être faits à l'avenir entre la corporation du village de Laprairie et le président et syndics de la Commune de Laprairie, concernant l'expropriation autorisée par l'acte de la législature de Québec, 49-50 Victoria, chapitre 58, et pour d'autres fins.

Un "Modern Truth" Londres, Angleterre

"Nous recommandons cette merveilleuse préparation, l'Huile Saint-Jacob—à tous ceux qui souffrent. Nous connaissons nombre de cures merveilleuses opérées par ce remède." Cette assertion paraît, dans la Vérité Moderne, mais c'est de l'histoire ancienne que, contre les douleurs, l'Huile Saint-Jacob n'a pas d'égal.

CONVOCATION DES CHAMBRES

LE 26 AVRIL PROCLAMATION

Attendu que l'Assemblée de la législature de la province de Québec, se trouve prorogée au septième jour du mois d'avril courant.

Néanmoins, pour certaines causes et considérations, nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau au vingt-sixième jour du mois d'avril courant, de manière que vous ni aucun de vous n'êtes tenus ou obligés de paraître en notre cité de Québec, le dit septième jour d'avril courant, et nous voulons en conséquence que vous et chacun de vous et tous autres y intéressés, paraissez personnellement et soyez en notre dite cité de Québec, le vingt-sixième jour du mois d'avril courant, pour y traiter la dépêche des affaires, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières, qui, par la faveur de Dieu en notre législature de la province de Québec, pourront par le conseil commun de notre dite province être ordonnées.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes lettres-patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province de Québec: Témoins, notre fidèle et bien-aimé l'honorable Auguste-Réal Angers, Lieutenant-gouverneur de la dite province de Québec.

A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de Québec, dans notre dite province de Québec, ce premier jour d'avril, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-douze, et de notre règne le cinquante-cinquième.

Par ordre,

L. DELORME,

Greffier de la Couronne en chancellerie, Québec

Notes sur l'Exposition de Chicago

La Colonie de Terre-Neuve a décidé de participer à l'Exposition.

La date, passée laquelle les Etats et Territoires, ainsi que les nations étrangères, ne pourront plus obtenir d'emplacement dans l'enceinte de l'Exposition, vient d'être fixée au 1er juin 1892.

M. S. J. Hunter, de Nevada, (Etat du Missouri) a l'intention d'exposer sa collection, qui ne comprend pas moins de 11,000 échantillons, de diverses essences de bois, de pétrifications, etc.

La Commission de l'Exposition pour la Nouvelle Gales du Sud a l'intention d'envoyer une copie des fameuses inscriptions aborigènes découvertes sur les parois d'une caverne de Queensland, ainsi qu'une tribue toute entière d'indigènes de ce pays.

Les célèbres associations musicales allemandes dont les noms suivent: "Koellner Mænnerge-sang-Verein; Lehrer Verein, de Dresde; Tonkuenstler-Verein, de Berlin, et Vienna Mænnergesang-Verein," viendront à l'Exposition au retour de la grande solennité musicale qui aura lieu à Cleveland en 1893.

M. A. P. Healy, un artiste peintre qui vient de rentrer dans ce pays après avoir longtemps séjourné à l'étranger, a l'intention d'exposer quelques-unes de ses plus belles toiles; celles qu'il a choisies à cet effet sont, jusqu'à ce jour, un portrait en pied du duc d'Aumale, second fils du roi Louis-Philippe, et les portraits de MM. Jules Simon, Whitelaw Reid et George Picot.

Les terrains qui entoureront le Pavillon de la France, à l'Exposition, seront décorés par les soins de Vilmorin, le plus célèbre floriste de France, qui est à la tête du plus important établissement d'horticulture du monde. M. Vilmorin a contribué à la décoration florale de toutes les expositions universelles qui ont lieu depuis vingt-cinq ans et plus, et il se propose cette fois de se surpasser.

La "Cunard Steamship Company" a demandé un emplacement dans la section maritime du Palais des Engins de Transport, pour y exposer une série de modèles donnant une idée exacte de ce qu'est la vitesse des modernes "févriers de l'Océan" et montrant les progrès réalisés par la navigation transatlantique.

La ville de Philadelphie contribuera à l'exposition que l'état de Pennsylvanie compte faire par l'envoi de curieuses reliques relatives à Benjamin Franklin, à Stephen Girard et à d'autres citoyens célèbres dans les annales de la ville, et qui sont la propriété du "Meade Post G. A. R." (Société des Vétérans) et du "Drexel Institute." La ville enverra encore, des objets présentant un grand intérêt, comme la fameuse "Liberty-Bell," cloche qui a donné le signal de l'indépendance du pays.

Un club Espagnol vient d'être organisé par un certain nombre de dames de Chicago, parlant cette langue, dans le but de rendre le séjour de cette ville aussi agréable que possible aux Espagnols qui viendraient visiter l'Exposition, en leur fournissant des guides et des interprètes, et en veillant à leur bien-être. Ce projet a été chaudement appuyé par la présidente du Bureau des Dames.

L'on peut considérer comme certain que les aqua-fortistes de ce pays aideront de tout leur pouvoir M. Ives, chef du département des Beaux-Arts, pour constituer une collection rétrospective d'aqua-fortes faites depuis 1876, époque où une collection analogue a figuré à l'Exposition du Centenaire.

L'on annonce que l'on verra, à l'exposition que le Pérou compte faire, un certain nombre d'Indiens des forêts péruviennes, ainsi qu'une importante collection de peintures faites par les indigènes.

Une des plus belles choses qu'il sera donné de voir à l'occasion des cérémonies de la Dédicace de l'Exposition, en octobre prochain, sera une procession de bateaux symbolisant les principaux événements des quatre derniers siècles, et qui, parcourra les lagon et canaux de l'Exposition. Ces bateaux seront très richement décorés, un contrat vient d'être passé pour la construction de 24 d'entre eux au prix de \$3,800 chaque.

La douane de Chicago vient de recevoir déjà des envois à destination de l'Exposition, et provenant de pays étrangers (Costa Rica et Indes.)

Au lieu et place du temple Astec, que le Mexique se proposait de faire élever tout d'abord, il a décidé de faire bâtir une véritable "hacienda"

reproduisant exactement celles des riches fermiers du pays, et où la flore et les fruits du Mexique seront brillamment représentés. Il renfermera aussi des collections archéologiques et ethnologiques, mais l'intention du gouvernement Mexicain est d'insister bien plus sur les ressources et les productions actuelles du pays que sur son passé historique.

ANNONCES NOUVELLES

Chemin de fer OTTAWA et GATINEAU VALLEY

Les trains laissent Ottawa à 5.20 h. s. p. m., arrivant à Farrelton à 7.45 p. m. Les trains laissent Farrelton à 5.20 a. m., arrivant à Ottawa à 8 a. m., à la gare Union du Pacifique Canadien, Ottawa.

Pour le prix du fret, billets de saison et excursions, s'adresser à

la 1-4-92. J. T. PRINCE, 50 Central Chambers, Ottawa.

AVIS

EST par le présent donné, qu'une demande sera faite à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, d'un acte d'incorporation, intitulé: "The Buckingham and Lièvre River Railway Company" avec pouvoir de bâtir, construire et opérer un chemin de fer commençant l'un point à ou près du village de Buckingham, dans le comté d'Ottawa, s'étendant le long de la Rivière de Lièvre, de l'un ou l'autre côté, au nord du (White Fish Lake) Lac au Poisson Blanc, et de la le long de la rivière de Lièvre et de ses sources avec pouvoir de faire et d'entrer en arrangements courants avec d'autres Compagnies de chemins de fer.

HATTON et McLENNAN, Solliciteurs des réquerants. Montréal, 30 mars 1892.—9ins.

AVIS

EST par le présent donné, qu'une demande sera faite à la présente session du Parlement du Canada, d'un acte d'incorporation, intitulé: "The Buckingham and Lièvre River Railway Company" avec pouvoir de bâtir, construire et opérer un chemin de fer commençant d'un point à ou près du village de Buckingham, dans le comté d'Ottawa, s'étendant le long de la Rivière de Lièvre, de l'un ou l'autre côté, au nord du (White Fish Lake) Lac au Poisson Blanc et de la le long de la rivière de Lièvre et de ses sources avec pouvoir de faire et d'entrer en arrangements courants avec d'autres Compagnies de Chemins de fer.

HATTON et McLENNAN, Solliciteurs des réquerants. Montréal, 30 mars 1892.—9ins.



AVIS

AVIS public est par le présent donné qu'un extrait du rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité de la cité de Hull, pour l'année 1891-92, donnant les noms de toutes les personnes portées sur ce rôle qui résident dans la municipalité et sont habiles à agir comme grands ou petits jurés a été préparé, et qu'il sera soumis à la considération du conseil de la dite cité de Hull à une session régulière d'icelui convoquée à cette fin, et qui sera tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite cité de Hull, samedi le seizième jour d'avril courant à dix heures du matin.

Que les personnes qui ont droit à l'exemption de servir comme jurés en vertu de la loi, aient à s'assurer auprès du sous-séjour que leurs noms ont été omis ou rayés du dit extrait.

Donné à Hull, au bureau du Secrétaire-Trésorier, en l'Hôtel de Ville, le premier jour du mois d'avril mil huit cent quatre-vingt-douze.

J. O. LAFERRIÈRE

Sec.-Trés.

1890 ET 1892

RESULTAT DES DEUX ELECTIONS

Table with columns for 'ELECTIONS 17 JUIN 1890' and 'ELECTIONS 8 MARS 1892'. It lists candidates and their vote counts for various constituencies like Arthabaska, Beauce, etc.

Advertisement for 'ST JACOBS OIL' and 'GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR' for rheumatism and other ailments.

Advertisement for 'C'EST POUR RIEN' featuring a portrait of a woman and 'Mlle Regina Cote Modiste'.

Bryson, Graham & Cie.

LE MAGASIN POPULAIRE

Soies nouvelles, Etoffes à Robes, Cashmeres, et Marchandises Seches Generales

Assortiment enorme d'indiennes de toutes sortes, Sateens, Cotons gris et blancs, Toiles, Tweeds, Couvertes couvrapi s, etc., etc.

Bryson, Graham & Cie.,

offrent en vente l'assortiment le plus considerable de Hards faites pour hommes et enfants, Chapeaux durs et mous, Tapis, Faisselle, Lampes, Pre-lerts, Meubles, Thees et Epicerias.

ARGENT COMPTANT SEULEMENT

Bryson, Graham & Cie.

144-143-148-150-152 et 154

RUE SPARKS.

Department de Groceries: 33 & 35

RUE O'CONNOR. OTTAWA.

'LE SPECTATEUR' MARDI 5 AVRIL 1892

La langue française

Nos droits sont imperieux

M. McCarthy a le nouveau présenté un projet de loi pour abolir la langue française dans le Nord-Ouest. C'est un fait regrettable, et nous espérons que le "chef des nobles treize" recevra cette année la rebuffade qui lui a déjà été infligée. Nous venons de terminer une lutte ouverte, nous ne nous sommes pas montrés chauvins, nous avons fait notre devoir comme de bons citoyens, et nous n'avons pas écouté ceux qui ont fait appel aux préjugés. Nous avons droit d'exiger que l'on nous traite comme nous traitons les autres.

Il y a dans les autres provinces — dans l'Ontario surtout — une partie de la population qui ne comprend pas les droits, ni la raison d'être de la race française au pays, soit parce que notre histoire ne lui est pas connue, soit parce qu'elle se laisse aveugler par les préjugés d'instinct et d'éducation. Il y a un certain nombre de citoyens de langue anglaise qui paraissent croire que nous ne sommes pas chez nous dans ce pays, que nous y sommes simplement tolérés. Ceux-là sont dans une erreur profonde. Ce pays c'est nous qui l'avons fait, nous en sommes les premiers maîtres. Nous y avons de droits égaux, sinon supérieurs, et de l'Atlantique au Pacifique, à tous les autres citoyens d'origine différente, et le jour où ces droits seront sérieusement menacés nous t.ouvera aussi unis pour les défendre, que nous avons été unis le 8 mars, pour chasser ceux qui avaient voulu ternir notre réputation.

AU BANQUET DE MONTREAL

Discours de l'hon. M. Taillon

Après les saluts officiels, le président du banquet proposa la santé: nos hotes, à laquelle nos ministres furent successivement appelés à répondre.

L'orateur qui parla le premier fut l'hon. M. Taillon qui reçut une véritable ovation.

Voici un résumé assez complet de son discours.

M. le président.

Mes dames et Messieurs,

L'ovation que vous nous faites ne s'adresse pas à nous, mais c'est le chant de la délivrance de tout un peuple qui a cru son honneur et son avenir en danger.

Je regrette beaucoup l'absence de l'honorable M. de Boucherville et les circonstances qui l'ont rendue nécessaire. Cette absence me vaut l'honneur et la surprise d'être invité le premier à prendre la parole, moi le moins ministre peut-être des ministres présents.

La semaine dernière, dans cette même salle, nous avions la bonne fortune d'assister à trois concerts qui donnaient la société Philharmonique de Montréal. Le premier soir on donnait un audition de *De-luge de St-Simon*. Quand j'entendis ces mots: "Et alors Dieu se repenti d'avoir créé l'homme" ma pensée se reporta vers les derniers événements politiques qui viennent de se accomplir. L'ignorance, la distance inconcevable, sans doute. Mais l'imagination franchit tous les obstacles, et la mienne a opéré ce rapprochement.

Le gouvernement Mercier était né dans un jour d'enthousiasme. Son chef était adulé et fêté. De jeunes beautés venaient lui offrir les fleurs [appl]. Il se promenait dans la province comme un roi dans son royaume. Ses moindres actes étaient signalés dans les journaux comme des faits extraordinaires. On a même discuté un jour, si c'était un cigare ou une pipe de tabac canadien qu'il avait fumé dans un char de seconde classe. (Rires et appl.)

Il tenait les rênes du pouvoir, et menait la vie et l'administration avec cette prodigalité que vous savez.

Aucun homme n'est exempt de faiblesse. Il commit des fautes. Il oublia les traditions de son parti. Il renia le programme qu'il avait juré à l'électorat. La gangrène se mit dans le corps administratif et se communiqua bientôt au corps législatif.

Le thermomètre de l'enthousiasme commença à baisser. On murmurait qu'il se passait des choses étranges dans les régions du pouvoir. Mais l'indulgence fut excessive. Cet entêtement qui frise l'orgueil de parti, prit le dessus, et le nerf de la guerre aidant, M. Mercier remporta les élections de 1890, et s'assura une majorité assez solide.

Mais la période de décadence arriva. Des révélations se firent. L'enthousiasme disparut. L'heure de la justice arriva. Le temps de la miséricorde finit. "Et alors le peuple se repentit." (Appl.)

Ce n'était plus le dégoût qui monte tranquillement comme la marée; c'était la vague de la colère du peuple qui renverse tout sur son passage.

Pendant ces événements, il s'est élevé des cris qui disaient: "La constitution est violée." Mais la démonstration et l'accueil sympathique que vous nous faites ce soir me monrent qu'il serait inutile de répondre à ces cris. (Appl.)

La magnifique ovation que vous faites au lieutenant-gouverneur me

rassure à l'endroit de la constitution. [Applaudissements prolongés]. Donc il n'y a rien à expliquer puisqu'il n'y a rien à regretter.

Pour commémorer ce grand triomphe du 8 mars 1892, vous avez organisé ce banquet. L'électorat nous a manifesté sa confiance. Vous avez voulu ajouter ce témoignage de votre estime et de votre amitié. Je vous suis reconnaissant de cet accueil que vous nous faites, mais nous ne péchons pas par présomption. Nous comprenons que la victoire du 8 mars n'est pas la victoire du gouvernement de Boucherville autant que celle de l'honneur national et de la vertu publique. (Appl.)

Nous avons pris part à la bataille. Nous nous sommes jetés dans la mêlée au premier rang. Mais nous avons été secondés puissamment. Et s'il fallait rendre à chacun la part de mérites qu'il lui revient, je serais fort en peine. Je devrais reconnaître l'appui énergique et puissant que nous a donné la presse, tant de la province que du dehors. Je devrais reconnaître aussi l'appui que nous avons reçu de tous les citoyens, non seulement de ceux qui ont toujours formé le gros du parti conservateur, mais aussi de ceux qui s'étaient éloignés de nous, de ceux qui se réclamaient du titre d'indépendants, de libéraux et grand nombre qui n'ont pas reculé en face du devoir à accomplir et qui ont écouté la voix de leur conscience. Nous les avons entendu affirmer sans déguisement leurs convictions, sachant bien le mal qu'ils faisaient à ce qui avait été leur parti, mais se consolant en songeant au bien qu'ils faisaient à leur province. (Appl.)

Est-ce que je me trompe? Je ne crois pas que cette alliance soit passagère. Je vois réunis ici tous ces hommes courageux, et leur présence me dit que cette alliance sera durable et féconde en bons résultats.

Occupons-nous de l'avenir. Mais n'en parlons pas comme si la province était en pleine santé. Il ne faut pas oublier qu'elle relève de maladie. Nous ne pouvons pas songer du premier coup à de grandes entreprises. Si notre honneur national est vengé, il reste notre crédit financier à refaire. Notre première sollicitude doit donc être de rétablir l'équilibre financier.

On a eu la bonté de nous suggérer des moyens. On nous a conseillé d'habituer le peuple à la taxe directe. Je diffère d'opinion avec ceux qui donnent ce conseil. Il est contraire à l'idée des pères de la confédération. Je craindrais que l'habitude ne vint trop vite et que l'abondance de recettes n'amenât un retour aux dangers dont nous étions menacés.

Avec M. Mercier, nous étions sur la voie d'une agitation malsaine. On demandait une augmentation du subside fédéral. Le surplus aurait été mis sur le compte du fanatisme religieux ou national. On aurait proclamé la nécessité de rompre le lien colonial et de nous jeter dans l'annexion aux Etats-Unis. N'entrons pas dans cette voie [Non, non.]

Les électeurs ont le droit de demander de pratiquer le retranchement et de réduire le budget et c'est ce que nous ferons. [Appl.]

Puis, il nous faut voir à réorganiser le département des terres de la Couronne afin que nos forêts ne soient pas dévastées. Il faut s'occuper du reboisement pour assurer à la province que cette source de richesse ne s'épuise pas.

Nous devons refondre et refaire le code de procédure civile, remanier l'organisation judiciaire. Il faut cesser aussi de mutiler le code civil.

Quant à moi, sous ce dernier rapport, je serai un oppositionniste résolu.

D'autres questions aussi s'imposent, des questions d'un grand intérêt; l'agriculture, la colonisation, l'instruction publique.

A propos d'instruction, je dois dire que nous avons la tâche de compléter l'éducation politique du peuple, augmenter son esprit public, bannir de la vie sociale l'égoïsme qui fait substituer les questions de détail aux questions d'intérêt général. Il faut habituer le peuple à ne pas laisser détourner son attention des événements politiques sous le faux prétexte de nationalité ou de religion, tout en défendant ces deux grandes choses quand elles sont réellement exposées.

Nous devons aussi faire une guerre énergique et victorieuse aux préjugés et rétablir la bonne entente entre les diverses races qui composent la population.

L'orateur, dans une péroraison éloquentes fait appel à l'appui de tous, pour permettre au gouvernement d'accomplir l'œuvre de salut qui est l'objet de sa mission. Il termine au milieu des applaudissements unanimes et chaleureux de l'auditoire.

Le parti national en déroute

Le *National* de Montréal, qui informait ces jours-ci ses lecteurs qu'il allait suspendre sa publication pour une quinzaine, à cause de l'installation de ses nouveaux bureaux, ne reparaitra plus, dit-on.

Avec la disparition de ce journal, le parti national n'aura plus d'organe dans le pays.

Le fait est que le parti national lui-même n'existe plus.

Ses anciens membres se rallient au parti conservateur, et nous verrons tout probablement dans peu de jours d'anciens chefs du parti revenir à leurs amours de jadis.

L'hon. M. Mercier est menacé de se trouver isolé, comme autrefois le citoyen Loth sur les ruines de Sodome et Gomarrhe.

Ab uno disce omnes.
Sic transit gloria mundi.
Ce spectacle vraiment triste ne manque pas d'enseignements: il est d'une poignante éloquence.

CE QUE CELA SIGNIFIE

La nouvelle conversion de M. Amyot ne peut avoir d'autre signification que celle-ci: effondrement du parti libéral partout dans la Puissance; d'autre portée que celle-ci: un parti devrait bien avoir des idées avant que de songer à se former; d'autre leçon que la suivante: le nationalisme a sa source dans ce que l'âme des peuples a de plus juste, de plus désintéressé, de plus pur: Hors de cette sphère; il s'étirole et meurt.

—La palette de "Myrtle Navy" représente correctement le plan complet d'après lequel sa manufacture est conduite. On ne dépense pas la moindre chose pour son apparence. Elle n'est ni enveloppée dans une teuille d'étain ni travaillée dans une forme de fantaisie, ni mise dans de jolies boîtes, bref elle n'a donné lieu à aucune espèce de dépense en vue de plaire à l'œil ou de captiver le goût. Les fabricants croient avec raison que le tabac n'a pas été acheté pour l'ornement, mais en vue de le fumer et que, par conséquent, en évitant tous les frais inutiles, la qualité du tabac n'a qu'à y gagner. Le public a témoigné en ce cas qu'il préfère donner son argent pour un article de bonne qualité que pour un ornement inutile.

DECES

En cette ville, le 4 avril, à 6 hrs., a. m., François Courval, sr., à l'âge de 98 ans.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 hrs., le 6 courant. Le convoi funèbre laissera la résidence de M. Joseph Vanasse, coin des rues du Lac et Wellington à 7.30 a. m., pour se rendre à l'église N.-D. de Grâce et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister.

REVUE GÉNÉRALE

M. M. Templé, directeur des écoles du soir, a été congédié.

L'honorable M. Chapleau prend un mieux sensible.

L'hon. M. Nantel vient d'abandonner la direction de la *Presse*.

Tous les ministres provinciaux à part MM. Hall et Beaubien sont à Québec.

L'élection de M. W. B. Northrup, député de Hasting-Est, est contestée.

M. H. H. Clute, député provincial d'Annapolis, N. E., est mort vendredi soir.

M. P. E. Leblanc, député de Laval, sera orateur de la prochaine Assemblée Législative.

Le bill de redistribution des sièges électoraux sera soumis à la Chambre des Communes à la fin de la semaine.

M. W. Languedoc a été nommé substitut du procureur-général pour le district de Québec.

C'est une excellente nomination.

Un extra de la *Gazette Officielle* de Québec, publié hier après-midi, convoque la législature provinciale pour le 26 avril courant, pour la dépêche des affaires.

Sir John Thompson a proposé qu'à l'avenir, les mesures du gouvernement aient préséance le jeudi. Cela signifie que la prorogation aura lieu avant plusieurs semaines.

Le nouvel orateur du Conseil Législatif, l'honorable M. de la Bruère, croit pouvoir requérir de \$6,000 les dépenses contrôlables de cette chambre, lesquelles sont actuellement de \$21,000 par année.

L'élection de M. Choquette, député de Montmagny, a été annulée par les honorables juges Routhier et Larue.

M. Choquette a immédiatement interjeté appel de cette décision à la Cour Suprême du Canada.

On parle de la fondation d'un nouveau journal du Canada qui s'appellera le *Times* et qui paraîtra lundi ou mardi prochain. La nouvelle feuille sera imprimée aux ateliers de M. J. D. Taylor, sous la direction de plusieurs conservateurs de la capitale.

L'honorable M. Flynn a décidé de faire disparaître les déficiences de la galerie de la presse, à l'Assemblée législative, de manière à permettre aux journalistes de suivre plus facilement les délibérations.

C'était une réforme qui se faisait depuis longtemps sentir, et les journalistes en sauront gré à l'honorable Commissaire des Terres de la Couronne.

Petites Nouvelles

—Le Danemark a voté un crédit de \$67,000 pour l'exposition universelle de Chicago.

—Le budget italien accuse un déficit de \$30,000,000.

—Les dépenses de l'Exposition de Chicago s'élevèrent à \$22,000,000.

—Les Canadiens ont fumé environ 10,000,000 de livres de tabac l'année dernière.

—Le 20 mars dernier, la ville de Paris a été solennellement consacrée à St Joseph.

—Lévis va avoir un hôpital dirigé par les Dames de l'Hôtel-Dieu. Cette institution est due à une riche citoyenne de Lévis morte il y a quelque temps.

L'honorable juge Tait a renvoyé l'exception à la forme dans cette affaire, où il s'agit de la saisie des \$14,000 à \$15,000, que Brodeur avait gagnés à la loterie de la province de Québec.

L'inauguration de la cathédrale St-Pierre n'aura pas lieu, paraît-il, au mois de mai, comme il en avait d'abord été question. Elle aura lieu tout probablement que l'automne prochain.

L'eau sera lancée dans le canal Lachine vers le sept avril. C'est une date un peu plus rapprochée que d'habitude, à cause des importantes améliorations que l'on se propose de faire subir à ce canal.

Deménagement

MM. Marion, freres, marchant-tailleurs de la rue Principale, ont demenagé leur stock le 1er avril dernier, dans le magasin ci-dessus occupé par M. Jos. Caron, en face de M. E. D. D'Orsonnens.

AVIS

L'administration de notre journal ne sera responsable d'aucun compte contracté en son nom à moins d'un ordre signé par le directeur. L'administration ne reconnaîtra aucun reçu donné en son nom à moins que tels reçus soient donnés par nos collecteurs autorisés.

NAPOLÉON PAGE.

A.-J. BIBAUD

Docteur en médecine vétérinaire Graduo de Victoria

BUREAU: Hotel St-Cyr Rue Principale, en face de chez Eddy.

Traite toutes les maladies des animaux domestiques.

CHARGES MODÉRÉES.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District d'Ottawa

DANS LA COUR SUPÉRIEURE No 419.

NARCISSE CHARLES MATHIEU, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, argenteur provincial,

DEMANDEUR

HORMISDAS LONGPRÉ, de la Conception, dans le canton de Clyde, dans le district d'Outaouais,

DEFENDEUR.

Sur motion de MM. Major et de Martigny avocats et procureurs du demandeur, il est ordonné au dit défendeur Hormisdas Longpré de comparaître dans les deux mois.

Aylmer, vingt-deuxième jour de mars mil huit cent quatre-vingt-onze.

T. J. O. GRONDIN, Dépt. P. C. S.

Mlle BARRE

desire informer ses nombreux clients et le public en général, qu'elle vient de recevoir un assortiment complet et varié de CHAPEAUX pour dames et demoiselles, garni et non garnis. Des formes (shapes) d'un genre nouveau. Garnitures en grandes quantités. Prix modérés.

Dlle BARRÉ,

No. 146, rue Principale, Hall.

PROVINCE DE QUÉBEC, District d'Ottawa.

No. 425

COUR SUPÉRIEURE

PATRICK BASKERVILLE, marchand de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

DEMANDEUR.

DAME ODILE BRANCHAUD, ci-devant du Township de Bouchette, dans le district d'Ottawa, et maintenant dans les Etats Unis d'Amérique, veuve de feu François Xavier Lavoie, en son vivant hôtelier du dit Township de Bouchette.

DEFENDERESSE.

Il est ordonné à la Défenderesse de comparaître dans les deux mois.

Aylmer, 24892

A. DRISCOLL, P. C. S.

CAUTION.

Chaque torquette du MYRTLE NAVY!

EST MARQUÉ

T. & B.

EN LETTRES BRONZÉES

AUCUN AUTRE N'EST LE VRAI

Le docteur P. PHILIPPE

DE LA FACULTE DE PARIS

Medecine - Chirurgie

SPECIALITÉ: MALADIE DES FEMMES

INFLAMMATIONS, TUMEURS, ETC.

86 RUE BERRI, MONTREAL

Heures de consultations: 8 à 10 hrs

a. m., 2 à 4 p. m., 8 à 9 p. m. Téli phone Bell 6889.

"LE SPECTATEUR"

Publié le mardi et le vendredi de chaque semaine dans l'intérêt du parti conservateur et des classes laborieuses

ABONNEMENT
Servi à domicile dans la ville
1 an \$2.00.—mois 6 \$1.—3 mois 50 cts
A la campagne par la poste, 1 an \$1.50
Abonnement payable d'avance.

Dans Hull et Ottawa on prend des abonnements payables au collecteur ou au bureau 25 centimes par deux mois.

ANNONCES
Première insertion, la ligne No. 10
Chaque insertion suivante... 5 cts la ligne
Une fois la semaine... 8 cts
Les annonces à long terme se traitent de gré à gré.

BUREAU ET ATELIERS
525 St. J. P. Principale, Hull, Q.
N. PAGE,
Propriétaire.

Assemblée du Conseil-de-Ville

M. Eddy résigne son mandat

Le conseil de ville s'est assemblé hier soir, sous la présidence de S. H. le maire Champagne.

Tous les échevins, moins M. E. B. Eddy, étaient présents.

Plusieurs pétitions ont été lues dont l'une, couverte de plus de cent signatures, demande l'ouverture de la rue du Pont jusqu'à la Petite-Ferme.

L'opinion légale de M. A. X. Talbot sur la question de la taxation des barrières de péage met fin à la controverse soulevée au conseil sur les pouvoirs de la Corporation Municipale de prélever des taxes sur les barrières. D'après M. Talbot, les échevins publics et les barrières de péage ne sont pas taxables.

M. Revelstein d'Ottawa offre en vente au conseil un wagon à échelles pour le service du feu.

Sur la question du paiement des redevances dues à M. J. Bourque sur son contrat de la prison, M. le Maire a fait lecture d'une lettre que le conseil envoie au gouvernement de Québec et dont voici la teneur :

1. La ville de Hull demande au gouvernement de cette Province de nommer un architecte pour surveiller les travaux du constructeur de la Prison, M. Bourque.

2. La ville demande en outre que le gouvernement se charge de compléter cet édifice à ses propres frais et de décharger la ville de Hull de toutes dépenses ultérieures. M. Champagne a déclaré ensuite que M. Tétreau lui avait assuré de la part du Commissaire des Travaux Publics à Québec, que le gouvernement de cette Province se chargerait de la complétion du Palais de Justice à ses frais.

M. Dumais a proposé ensuite secondé par M. Boulé que la présentation des estimés des travaux faits ; et des matériaux fournis par M. Bourque au palais de justice, l'argent lui en soit payé moins 10%. Cette motion a été adoptée.

M. Boulé a demandé à ce que des clôtures soient construites chaque bord de la rue Main en face des édifices publics en construction.

Monsieur le Maire lit une lettre de M. Eddy qui offre sa démission comme échevin du quartier trois. M. Eddy allégué que le conseil a fait et accepté un billet de \$200. payable à M. Aylen, pendant que lui, M. Eddy n'y était pas.

Cette raison ayant été trouvée futile la démission de M. Eddy n'a pas été acceptée.

Le conseil décide de demander des soumissions pour l'habillement des hommes de police.

Un rapport du comité du feu et de l'eau a été lu et le conseil s'est ajourné au 16 courant.

Incendie d'un moulin

Destruction d'une grande quantité de grain et de bois

St-Thomas d'Alfred, Ont.—Le beau moulin à eau et à farine de MM. Lalonde et Pelletier, de cette localité, a été rasé par les flammes. Il y avait dans le temps, dans le moulin à farine, de 800 à 900 minots de grain, et près du moulin à scie de 15,000 à 16,000 pleuds de bois de sciage. Le tout a été réduit en cendre, avec le moulin, sur lequel on n'avait qu'une faible assurance.

AVIS

Je soussigné désire informer les personnes qui se sont en dettes au magasin de chaussures de T. St. Jean, rue Principale, à venir régler au magasin situé au coin des rues Albert et Britannia.

Plus de \$1500 valant de chaussures provenant du magasin de la rue Principale seront vendues au prix coûtant.

T. St. JEAN.

L'accident du C.P.R.

DETAILS COMPLETS

L'enquête

Deux personnes ont perdu la vie, dans le terrible accident arrivé mercredi dernier à Hull, sur la voie ferrée du C. P. R. A part le chauffeur, qui fut tué instantanément, l'ingénieur Michael O'Connell, affreusement mutilé, succomba jeudi matin à ses blessures, malgré l'espoir qu'entretenaient les docteurs de le sauver. Les amis du défunt ingénieur ont prié le coroner Mark d'ouvrir une enquête, au sujet de la mort de ce dernier.

En conséquence, un jury a été formé, qui, après avoir regardé, hier dans la soirée, les restes mortels du malheureux, s'est séparé pour se réunir ce soir de nouveau.

Le défunt Michael O'Connell habitait à Bayswater. Il laisse derrière lui, pour le pleurer, sa vieille mère, une femme et deux enfants.

Agé de 42 ans, à l'époque de sa jeunesse, était au service de la compagnie du C. P. R.

Il travaillait déjà sur cette voie, lorsqu'elle était connue sous les noms du Q. M. O. et O. R. R. Michael O'Connell était un ingénieur consciencieux, laborieux et capable. Il avait épousé une demoiselle Mary Kenna dont le frère Joseph, chauffeur sur la même ligne, a été tué, il y a à peu près un an, dans une collision.

Hier, à cinq heures de l'après-midi, le docteur Mark a assermenté un jury pour tenir une enquête sur les dépouilles mortelles de l'ingénieur Michael O'Connell.

Les jurés se sont réunis à l'hôtel Byer de Bayswater. Ensuite ces messieurs se sont séparés, pour se réunir de nouveau ce soir à 7.30, à la même place, afin d'entendre les dépositions des témoins. Parmi ces derniers, figureront les docteurs qui ont prodigué leurs soins au blessé, Alexandre Meilleur, l'aiguilleur et le chef de gare de Hull.

Voici les noms des jurés : J. Warneck, (président), J. Martin, W. Porter, F. O'Malley, P. Baxter, J. Baxter, C. Rocoyne, G. J. Young, A. Wilson, T. A. Scott, T. Arthur, J. Byers et W. Rennecks.

Le coroner Graham a tenu jeudi une enquête, au dépôt du C. P. R., à Hull, au sujet de la mort du chauffeur Golden.

Les jugés assermentés sont : Josh. Wright [président], John McPyke, R. D. Donalson, Theo. Viau, H. F. Bédard, Frank Davis, Wm. Barrette, Wm. Charron, M. B. Boyd, Téléphore Philion et Jas. Davis. M. W. L. Scott, de la société Scott & Scott, assistait à l'enquête, au nom du C. P. R.

Le premier témoin appelé est Georges Walker, de Hull, qui était présent, au moment de l'accident. Le train, dit-il, était lancé à toute vitesse. Il a vu le fil du sémaphore brisé, et les wagons ensuite quitter les rails pour rouler en bas du talus de la voie. Il ignore, si l'aiguille était ouverte au moment où le train a quitté les rails, mais après l'accident, elle était ouverte. L'aiguilleur se nomme Meilleur.

Il n'avait jamais vu personne d'autre que ce dernier, toucher l'aiguille.

Le docteur Paquet donne son témoignage au point de vue médical, et attribue la mort du défunt à une commotion du cerveau et à des brûlures faites par la vapeur.

L'aiguilleur A. Meilleur est appelé à son tour ; cet homme cumule aussi les fonctions de gardien des bagages et du dépôt des mar-

chandises. Ce sont trop de responsabilités pour un seul employé, commence-t-il, à dire. Voi à douze ans qu'il occupe ces multiples emplois, quand avant lui, trois hommes les remplissaient, il était de service la veille dans l'après-midi lors du passage du train "Soo". Ce train avait dix minutes de retard. Au sujet des sémaphores il s'en est occupé le jour précédent comme c'était son service de le faire et tout ce qu'il peut dire, c'est que l'aiguille était fermée. Il a fermé et ouvert cette dernière pour le passage du train d'Aylmer, à 1.05 hr. a. m.

Etant en retard ce jour-là, le train "Soo" avait augmenté sa vitesse, qui devait être de quarante milles à l'heure. Dès que le train eut quitté la voie, il trouva l'aiguille ouverte et pas refermée. A son avis, plusieurs personnes ont des clefs d'aiguille en leur possession.

Il y a quelque temps, il en trouva une dans les mains de ses propres petits enfants. Au printemps dernier, le défunt a offert sa démission, qui a été refusée. Il admet cependant que, depuis qu'il fait le service de trois hommes, le travail est moins pénible qu'avant, depuis l'ouverture de la courte ligne de Smith's Falls.

Plusieurs jurés demandent au témoin si on lui impose un service au-dessus de ses forces. M. W. L. Scott s'oppose à cette demande, pour la raison qu'il est prouvé que mercredi dernier, Meilleur était à son poste et faisait son service. Le témoin ajoute que les conducteurs, les hommes d'équipe, les employés de la station et d'autres personnes ont des clefs d'aiguille en mains. Il croit que quelqu'un a ouvert l'aiguille, mercredi dernier, durant son absence.

Le chef de la station, H. V. Kearney ignore comment se trouvaient les aiguilles au passage du train "Soo", étant très occupé à ce moment, dans l'intérieur de la station. Il n'a aperçu le train qu'au moment où il quittait la voie. Entre midi et une heure a. m., quand l'aiguilleur va diner, il est de son devoir de veiller sur la voie, mais jamais à d'autres heures. Mercredi dernier, au passage du train "Soo" Meilleur était à son poste comme d'habitude. Il ignore si ce dernier a fermé l'aiguille après le passage du train d'Aylmer, à 1.05 p. m. Lui-même est allé ensuite prendre son dîner et n'est rentré à la station qu'un peu avant l'heure réglementaire du passage du train "Soo".

En réponse au coroner, le témoin ajoute que le règlement de la compagnie imposait aux employés de station de veiller à ce que les aiguilles soient placées et fermées sur la ligne principale, au moins cinq minutes avant l'arrivée et départ des trains, mais qu'étant à ce moment occupé ailleurs, il n'avait pu se conformer à cette partie du règlement. Il est complètement impossible pour un chef de station à une place comme celle de Hull, de se conformer à tous les règlements de la compagnie.

Une des aiguilles se trouve à un demi-mille de la station. Généralement pour tout, au moment du passage des trains, il veille au fonctionnement des aiguilles. L'aiguilleur est un homme sobre et un travailleur. Dans son opinion, un aide devrait être donné à M. Meilleur, surtout depuis que la voie du chemin de fer de la vallée de la Gatineau est livrée à la circulation. Lui seul et l'aiguilleur ont chacun

LES HABILLEMENTS DE McNEIL

SONT LES MEILLEURS. ESSAYEZ-LES.

203, RUE SPARKS, OTTAWA.

une clef. L'ancien opérateur qui a quitté la station le jour avant l'accident a été aussi un chef. Il ne sait pas où elle était. L'opérateur a été transféré à la station Calumet.

LE VERDICT

Les jurés ont rendu le verdict suivant : Que le défunt Johnston Golden a trouvé sa mort au moment où la locomotive a été précipitée dans le ravin, longeant la voie ferrée et par suite de brûlures faites par la vapeur s'échappant de la locomotive brisée du train "Soo" No. 3, de la compagnie du C. P. R. Le dit train a déraillé, l'aiguille étant ouverte, à l'ouest de la station de Hull, dans l'après-midi de 30 mars courant et nous, membres du jury, sommes d'avis d'après les témoignages entendus, que le chef de station et l'aiguilleur, ont agi avec négligence dans l'accomplissement de leur service en ne veillant pas au bon fonctionnement de l'aiguille avant d'avoir abaissé le sémaphore pour permettre au train "Soo" de passer ; et nous censurons aussi sévèrement la compagnie du C. P. R., qui, à notre point de vue, n'emploie pas suffisamment d'employés à la station de Hull, dans l'intérêt du bon fonctionnement de la voie ferrée et pour protéger la vie du public.

M. J. Kearney, agent de la station et M. Alex. Meilleur, l'aiguilleur, arrêtés vendredi soir sur l'ordre du coroner ont été admis à caution same li.

Retraite
La retraite des hommes de la ville est annoncée depuis dimanche après-midi.

Elle a été ouverte par un magnifique sermon donné par le Rév. Père Dozon.

Oratoire
Un des plus beaux oratoires de Hull, est monté hier, dans la paroisse de M. Frangé, par le Rév. Père Dozon, de 28 ans. Il habitait Hull depuis 15 ans.

Députation
Une députation du conseil de cette ville, se rendra à Québec, cette semaine pour demander au gouvernement des subsides pour l'érection de la prison de ce prison.

Re-siguation
M. E. B. Eddy a transmis sa démission au conseil de la corporation, sa ré-siguation comme échevin du quartier No. 3.

Deuxième Hull
M. Ouzine, Laberge, propriétaire de Hull et de la ville de Hull, est allé à Aylmer, à ce moment, pour aller à la messe à la messe de M. Laberge, comme par le passé, mercredi un habitué de première classe.

Nouveau Département
M. F. N. Martin, agent de cette ville, vient d'ajouter un nouveau département à son important commerce.

Cette nouvelle branche comprend la confection de robes et d'articles en est sous la direction de Mlle M. J. Paillé. Les Dames et les Demoiselles de la ville trouveront le service et le avantage sous le rapport de la qualité et du prix, en allant chez M. Martin.

Nos délégués en retirant un double avantage qui sera très apprécié, être mis avec élégance tout en économisant sur les frais d'une toilette ordinaire.

Mort subite
Sabier Parent, demeurant à Hull, est tombé mort, jeudi matin, en se rendant au pont Hurdman. Son fils, E. Compagnon, et tous deux allaient prendre possession d'une vache, que le défunt avait acheté. Ils étaient presque arrivés, quand Sabier Parent, tomba mort, comme foudroyé par une attaque d'apoplexie. Le docteur Marks, mandé aussitôt, n'a pas jugé utile d'ouvrir une enquête. Le défunt a succombé à une maladie de cœur.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin. Le défunt était membre de l'assemblée La Canadienne des Chevaliers du Travail. Plus de 100 chevaliers assistaient en corps aux funérailles.

Chemin de fer
OTTAWA et GATINEAU VALLEY

Les trains laissent Ottawa à 5.29 h. p. m., arrivant à Farrelton à 7.45 p. m. Les trains laissent Farrelton à 5.29 a. m., arrivant à Ottawa à 8 a. m. à la gare Union du Pacifique Canadien, Ottawa.

Pour le prix du fret, billets de saison et excursions, s'adresser à la 1-4-92. J. T. PRINCE, 50 Central Chambers, Ottawa.

Le professeur Wiggins a dit hier à un reporter que tout ce qu'il avait prédit quant à la température du mois de mars et d'avril a été réalisé à la lettre.

Samedi soir, l'Orateur White a donné un dîner auquel assistaient un grand nombre de personnes.

Les funérailles du malheureux chauffeur O'Connell, mort des suites des blessures qu'il a reçues dans le dernier accident à Hull, ont eu lieu, samedi, au milieu d'un grand concours.

Des délégués des mécaniciens, aiguilleurs, etc., faisaient partie du convoi funèbre.

ON DEMANDE

Un bon agent local à sa aire ou à comités de l'Ontario et surtout tout son temps, soit en temps, Pepinière à 1025 rue, Ont. et Rochester, N. Y. Les systèmes sont toujours bienvenus. Demandez des informations. C'est o temp.

BROWN BROS. CO., TORONTO, ONT. (Cetle maison possède un Capital de près de \$1,000,000.)



Cie du chemin de fer de Colonisation d'Ottawa

AVIS: Est par le présent donné que la prochaine session de la Législature provinciale de la Province de Québec, à l'Assemblée du fer de Colonisation d'Ottawa, demandera à faire au 1er et 2e 50 Victoria, chrp. 71 et d'avoir une extension de temps pour compléter le chemin de fer et autres fins.

H. L. MALBY, Sec. Tres., Protém. 15 février 1892.

Peuple ! Peuple ! Peuple !

Une Médecine de Printemps.

PLÉURISIE

Dyspepsie.

Le Printemps du Sang agit sur la Fonction des Reins.

Prix 50 Cents.

Demandez dans les pharmacies

PREPAREE PAR LA

Danforth Medicine Co.

COOKE & HELMER

Agents à Hull

ARRETEZ

CE RHUME!

Le SHROP pour le rhume

DU DR JOHNSTON

VA VOUS GUERIR.

VENDU AU

Medical Hall

CHIZ

COOKE & HELMER

Représentants Exclusifs à Hull

Dr B. S. Stackhouse

CHIRURGIEN DENTISTE

203, rue Sparks, Ottawa, vis-à-vis le bureau L. Poste.

Les ouvrages d'après un système de lecture nouveau, 15 minutes après l'acquisition des mots naturels. Pas de lecture "Gaz", d'orthographe ou d'étier ad-hoc.

Écriture et ouvrages de fantaisie

De toute description, dans le cours d'un jour, promptement exécutés.

EXERCICES DANS LES ARTS DONNÉS DES PRIX QUI CONVIENT À TOUT LE MONDE.

203, rue Sparks à Hull, sur l'autre côté de la rue, sans aucun autre matériel. Les autres branches artistiques qui sont pratiquées en ce lieu sont : la peinture, la sculpture, la gravure, la lithographie, la photographie, la calligraphie, etc. Les prix sont réduits et les ouvrages de fantaisie embellis par les articles pour cadeaux, miroirs, cartes montées en papier, bannières, à papier à barbe, sachets pour les mariages, médaillons, collets de verre, médaillons de toilette, coffrets et peintures en couleurs ou avec des initiales ou chiffres particuliers, sachets suspendus ou autres articles. À l'initiative de M. ruban, demandez nos inscriptions, sur n'importe quel genre de matériel, en or, et argent, en cuivre, et d'écoupage et étiquette.

On vous fera des ordres ou des questions dans la poste, et l'on y répondra avec soin et précision.

MDE CAMPBELL, 196, rue Principale, Hull, Qué.

**HISTOIRE
D'UN PREUX**

Suite.
III

— Il y a longtemps que je vous tiens pour un homme prudent, reprit le prince avec un affectueux sourire. Mais quel est donc ce jeune homme que j'aperçois auprès de vous? Il vous ressemble beaucoup, n'est-il pas aussi de la loyale famille des Lynwood?

— C'est mon frère Eustache, Monseigneur; j'ai l'honneur de le présenter à Votre Altesse; je souhaiterais qu'il eût la figure plus matiale que le soleil l'eût un peu brunie; mais il a été très souffrant, et j'ai dû jusqu'à présent le laisser au château en qualité de page de ma dame.

— C'est bien! son teint se bronzerait aux rayons du soleil de Castille, dit Edouard. Il me semble que vous avez plusieurs écuyers, les gentilshommes du Somerset, il est vrai, ne sauraient mieux faire que de vous confier leurs fils.

— C'est-à-dire, répondit le seigneur de Lynwood, est le fils de sir Philippe Ahston, un loyal chevalier de notre province.

— Il est le bienvenu, dit le prince; tous pourront trouver l'occasion de se distinguer; mais laissez-moi espérer, mon cher Reginald, que vous viendrez ce soir dîner sous ma tente.

Reginald, heureux de cette gracieuse invitation, s'inclina respectueusement.

Et bien, Eustache, qu'en dit-tu? dit Gaston dès que le prince se fut éloigné.

— C'est un prince que l'on doit chérir, répondit Eustache, un prince pour qui on donnerait cent fois sa vie.

— C'est le prince de Galles? demanda Léonard; mais il parle absolument comme un chevalier ordinaire.

On dressa les deux tentes destinées aux lances de Lynwood, et lorsque les aménagements furent terminés, le chevalier et ses écuyers, vêtus d'une demi-armure élégante, se rendirent au pavillon du prince.

Ce pavillon était situé au milieu du camp; on le distinguait facilement à ses toiles de couleur blanche. L'intérieur était tapissé d'étoffes de soie, sur lesquelles étaient bordés les différents emblèmes d'Edouard de Galles: on y voyait les lions d'Angleterre et les lis de France, la plume d'autruche de Bohême avec son humble devise, la rose blanche, qui n'était pas encore un signe de discorde, la jarrettière bleu et et la croix rouge; tout cela encadrant merveilleusement les différents groupes de vaillants chevaliers qui s'y pressaient.

À l'une des extrémités était une longue table préparée pour le prince et ses hôtes; Reginald y prit place, après avoir échangé force salutations avec ses amis et ses frères d'armes. Gaston et ses compagnons se rangèrent à l'autre extrémité, où se tenaient les écuyers et les pages, attendant les mets qu'ils prenaient des mains des serviteurs pour les porter à leurs chevaliers. D'Aubricour eut bientôt renoué connaissance avec ses anciens camarades, à qui il présenta Eustache et Léonard; mais celui-ci s'inté-

ressait beaucoup plus à ce qui se passait à la table princière qu'à ce que pouvait lui dire les autres écuyers.

Le prince Noir occupait le milieu de la table, ayant à sa gauche son frère Jean, et à sa droite un chevalier vêtu d'un surcot blasonné, qui n'était autre que le roi détrôné de Castille.

Pierre le Cruel n'avait pas l'extérieur repoussant dont l'imagination pourrait se peindre à le revêtir; il avait les traits de race, de ce beau et noble type des rois Goths d'Espagne; ses cheveux étaient blonds et abondants; ses grands yeux bleus étaient à fleur de tête; et, s'il n'avait et le front fuyant et l'expression des lèvres dure et barbare, c'eût été un fort bel homme, à l'aspect vraiment princier. Il avait pourtant la mine frognée, et semblait gêné des manières franches et ouvertes d'Edouard; aussi se tournait-il plus volontiers du côté de Jean, avec qui il paraissait plus à l'aise; le prince Noir était supérieur à son frère par le caractère et par les sentiments.

Au nombre des convives étaient assis tous les chevaliers dont d'Aubricour avait déjà à Eustache, et celui-ci put contempler à loisir la robuste stature et les traits rudes de sir John Chandos, le visage mince et les yeux noirs et pétillants du capitaine de Buch, l'air joyeux de sir Calverly, la souriante et gracieuse figure de lord Thomas Holland, le plus jeune des beaux-fils du prince, et la mine sévère du chevalier breton sir Olivier de Clisson, qui devait être bientôt l'un des plus terribles ennemis de l'étendard derrière lequel il combattait alors.

Le jeune écuyer était dans le ravissement. Eustache! eh bien, nous voilà en extase!

— Eustache! lui dit tout à coup son ami Gaston, éveillez-vous, et allez porter cette tranche de bœuf à votre lui; donnez également ce flacon de vin; je désire que vous fassiez le service aujourd'hui, ajouta d'Aubricour à mi-voix, de préférence à l'ami Léonard, de qui les autres pourraient se moquer.

Grand fut le déplaisir du jeune Ahston lorsqu'il vit son camarade s'acquiescer de cette tâche; on eût dit qu'on lui avait fait un passe-droit, et il n'eût guère de cachet son mécontentement. Un des écuyers qui étaient là, un homme aux larges épaules et au visage sombre encadré dans une barbe noire très épaisse, s'en étant aperçu, l'interpella en ces termes: "Vous regardez cette tranche de bœuf, jeune homme, comme si vous mouriez de faim, votre tour le manger viendra tout à l'heure."

Ces paroles étaient dites en patois, moitié anglais, moitié français, que Léonard pouvait cependant comprendre, malgré le peu d'empressement qu'il avait toujours montré à apprendre la langue maternelle de Gaston.

Un sourd grognement fut sa seule réponse.

— Peut-être aussi, poursuivit l'écuyer, auriez-vous souhaité la porter vous-même. Il vaut mieux pourtant n'avoir à s'occuper de rien.

— Pourquoi? dit Léonard; je m'imaginai que j'avais, comme maître Eustache, le droit de servir à la table du prince; mon père ne m'aurait jamais mis sous la tutelle de sir Reginald s'il avait pensé qu'on pût me traiter à l'égal des gens de basse condition.

— N'est-il pas fils d'un de nos riches anglais? demanda l'écuyer borgne qui avait été témoin de la scène. (L'ami d'Ahston avait perdu un œil

— Sir Reginald? Quel est ce sir Reginald qui a l'honneur de votre service/demandal'écuyer.

— Sir Reginald Lynwood, que vous pouvez voir assis auprès de ce grand chevalier à cheveux gris; il est facilement reconnaissable à ses longues boucles brunes.

— Ah! il y a longtemps que je le connais; c'est à lui que le que de Lancastré parle en ce moment. C'est un gentilhomme anglais fier et ponctuel, plus difficile pour le service que n'importe qui dans le camp.

— Je partage votre sentiment, dit Léonard; obligés d'être debout bien avant le lever du jour, nous devons nettoyer nos armes et les sennes comme si nous étions des palefreniers, et s'il décoivre une tache de boue ou si un esinturon vient à être un peu tordu, je vous assure qu'il n'est pas tendre.

— Je sais ce qu'il en est; j'ai été pendant quinze jours au service d'un chevalier de cette trempe, et je vous déclare que j'en ai eu assez après ces deux semaines. Mais pourquoi Gaston le Maine restait-il avec lui plutôt que de servir, par exemple, sir Perduccas d'Albret, avec qui il y a tant à gagner et rien à perdre; il pourrait certainement mener une vie plus heureuse et plus gaie.

— Gaston d'Aubricour, répondit Léonard est au moins aussi dur que le chevalier lui-même; il ne cesse de me railler, et cela m'est très désagréable; mais, ce qui m'est le plus pénible, c'est de voir que l'on me préfère toujours Eustache, à moi qui dois posséder un jour plus d'acres de terre qu'il ne pourra jamais compter de couronnes.

— Quel est donc votre nom, jeune homme, et où se trouve votre domaine? car votre cotte d'armes est nouvelle dans le camp.

— Mon nom est Léonard Ahston; mon père...

Il n'eut pas le temps d'achever sa phrase: ayant avancé un pied maladroitement en commençant sa narration, il fit trébucher un écuyer qui passait, et celui-ci faillit tomber à la renverse. De là des exclamations; le nouvel ami de Léonard intervint, les autres jeunes gens s'approchèrent, et une rixe eût pu suivre si Gaston d'Aubricour ne s'était point hâté d'accourir.

Il est vraiment honteux, jeune impertinent, fit Gaston à son incorrigible élève, que je ne puisse pas vous laisser une seconde sans surveillance; il n'y a qu'un instant que je vous ai quitté, et vous voilà déjà en querelle en présence même du prince. Venez ici, et portez immédiatement ce pain à sir Reginald, je vais tâcher de faire votre paix. Maître Clifford, ajouta-t-il en s'adressant à l'offensé dès que Léonard se fut éloigné, il est impossible de dresser ce garçon-là et mon avis est que sir Reginald Lynwood s'est bien mépris en pensant qu'il y parviendrait; s'il fallait faire attention à ces actes d'inconvenance et de discourtoisie qu'il commet, ce ne serait pas assez d'une vie entière pour faire amende honorable, aussi je vous prie d'accepter les excuses que je vous fais pour lui.

— Il n'y aurait pas eu la moindre offense, maître d'Aubricour, répondit Clifford, si ce jeune homme avait eu plus d'usage.

— N'est-il pas fils d'un de nos riches anglais? demanda l'écuyer borgne qui avait été témoin de la scène. (L'ami d'Ahston avait perdu un œil

dans une bataille.) — Ah! ah! qu'est-ce que vous fait supposer cela? répondit Gaston; il vous paraît sans doute avoir été trop bien nourri.

Il a l'intelligence épaisse parce qu'il a trop mangé de bœuf chez son père. Mais vous-même, cherMaure, n'avez-vous pas déjà pris goût pour la discipline des chevaliers d'Alhston? Je crains bien que vous n'oubliiez le vin de Gascogne et la liberté dont on jouit nous, et que le descendant du Loup-Noir des Pyrénées ne finisse par repudier son pays d'origine en s'établissant dans un chenil anglais.

— Le descendant du Loup-Noir a encore des griffes et des dents à votre service, répliqua Gaston.

— Ah! reprit l'écuyer en changeant de ton: mais dites-moi, Gaston, ne regrettez-vous pas maintenant de n'être pas au service de sir Perduccas?

— Et vous-même, pourquoi l'avez-vous quitté? — J'ai quitté son service à la suite d'une querelle dans laquelle nous avions échangé quelques gros mots. Mon chef actuel, sir Guillaume Felton, a d'esprit aussi large que d'Albret et me laisse autant de liberté que j'en avais.

Les chevaliers ayant presque terminé leur repas, les écuyers, après leur avoir porté le vin, se retirèrent et prirent place à la table qui avait été dressée pour eux; cette table était couverte de mets et de viande diverse, que les jeune pages leur présentèrent.

Gaston eut soin de se placer auprès de Léonard, afin de pouvoir le surveiller plus facilement, et, en retournant à sa tente, après le souper, il recommença à le réprimander: Voilà un beau commencement! dit-il à son insouciant compagnon; avez-vous donc pris le pavillon du prince pour une de vos auberges anglaises, où l'on a l'habitude de hurler et de vider ses querelles sans avoir souci du respect que l'on se doit?

— Il n'avait pas besoin de me marcher sur le pied, répondit Léonard en grognant.

— Pourquoi votre pied était-il là? Ne deviez-vous pas être auprès de moi, prêt à me rendre les services que j'aurais pu vous demander?

— Je parlais avec un autre écuyer.

— Moins vous parlerez aux autres, mieux cela vaudra. Léonard Ahston ayant paru trouver que d'Aubricour le prenait sur le haut ton: Regardez-moi bien, reprit celui-ci vivement; je ne prétends pas m'offrir à vous comme un modèle, mais mon nom est connu et ma réputation est faite, tandis que vous...

— Mon nom est-il donc obscur? répondit Léonard avec indignation; l'héritier des Ahston ne saurait se comparer à un misérable étranger sans biens.

— Ce n'est pas en face de ces montagnes, dit Gaston avec fierté, que l'on doit me traiter d'étranger sans fortune; si je voulais choisir pour demeure la vieille tour d'Albricorte et prendre le titre de seigneur de tout le versant de la colline, nul ne pourrait s'y opposer. Combien ont tremblé en entendant prononcer le nom de Béranger d'Aubricour, qui prendrait le nom d'Ahston pour celui d'un palefrenier anglais!

A continuer

MAJOR & de MARTIGNY
AVOCATS
141, Rue Principale, Hull, P. Q.
C.B. MAJOR. CAMILLE de MARTIGNY.

N. TETREAU,
Notaire.
No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

P. T. DESJARDINS,
Notaire
No. 1 RUE PRINCIPALE, HULL

DR. J. BLONDIN,
No. 193 RUE PRINCIPALE, HULL.
En face du Bureau de Poste.

Dr Alex. OUIMET,
MEDECIN et CHIRURGIEN,
111, rue Principale, Hull,
Spécialité: Maladies des femmes et des enfants, etc.

D. C. SIMON,
Percepteur du Revenu Provincial
Auditeur, Compable,
Agent Général d'Assurances
pour la Vie, contre le Feu et les Accidents,
Rue Alma. En face de l'Eglise
HULL.



BUREAU DE POSTE DE HULL

ARRIVEE ET DEPART DES MALLES

MALLES	ARRIVÉE			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa.....	7 00	10 50
C. P. R.....	1 00
Gatineau.....	4 15
Ottawa.....	2	5 30

DEPART

	DEPART			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Pour Montréal et tous les points de l'Est par le C. P. R.....	6 55
Pour le haut de la Gatineau.....	7 00
Pour Ottawa.....	10 00	12 30	7 00
Pour Aylmer.....	4 15	4 50

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la Poste 15 minutes avant la clôture des malles précédentes.
Heures du bureau: de 8 a.m. à 8 p.m.
Mandats sur la Poste et la Banque d'Épargne, de 9 a.m. à 4 p.m.

J. H. KERR,
Bureau de Poste Hull } Maître de Poste
Mai 1889

Bureau de Poste d'Aylmer

ARRIVEE et DEPART des MALLES

	ARRIVÉE	
	A.M.	P.M.
D'Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	2 00	6 00
De Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol, Portage du Fort, les dimanches exceptés.....	1030

FERMETURE

	FERMETURE	
	A.M.	P.M.
Pour Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	10 03	00
Pour Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanche excepté.....	5 00

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malles précédentes.
Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m.
Mandats sur la poste et la Banque d'Épargne de 9 a. m. à 4 p. m.

J. R. WOODS,
Bureau de Poste } Maître de Poste
Aylmer Mai 1889.

Telegraphe d'alarme de Hull

Lieux où sont les boîtes à signaux pour le feu

Nos.	Rues.	Clefs.	Station
2	Duc
4	Du Pont et Centrale, L. Caumont
5	De l'Eglise et Charles, A. Morin
6	Duc et de la Reine, Frs Falardeau
7	St-Etienne, St-Henri, M. Périllier
8	Principale et du Lac, Jac. Goyette.
9	Albert et Inkerman, D. Corbeil
12	Lac, Charles, Victoria, D. Falardeau
13	Inkerman et Division, F. Marleau
14	St-Bernard
15	Chemin du Roi, J. Waters
22	Bureau de Buell, Orr & Hardmae.
25	Principale et Pont, W. Anderson.
25	Wellington, Chaudière, C. Desmarais.
32	Autonne et Woburn, J. Lévesque.
34	De la Brasserie, Evans & Nesbitt.
35	Front (Eddyville), J. D. Hanson.
36	Chemin Gatineau, L. Sabourin.

Lorsqu'une alarme est donnée, le sifflet des machines de l'aquele fait entendre autant de coup qu'il le faut pour indiquer le numéro du quartier où est le feu.

AVIS

Ceux de nos abonnés qui changent d'adresse sont priés de nous en avvertir, s'ils tiennent à recevoir le journal régulièrement.

On voudra bien donner l'ancienne adresse en même temps que la nouvelle; cela est très important pour prévenir toute erreur.

L'ADMINISTRATION.

NOTRE CIRCULATION

La circulation du SPECTATEUR dans les cités de Hull et d'Ottawa est plus grande que celle de tout autre journal français.

Notre circulation dans le comté et le district d'Ottawa est plus du double de celle de tout autre journal français.

Avis aux annonceurs.

DEPOTS

LE SPECTATEUR peut être acheté au numéro aux adresses qui suivent:

HULL

Librairie Ste-Anne, Mlle E. Séguin, 105, rue Principale, 68, rue Inkerman.

IMPRIMERIE

—DU—

'Spectateur'

154 RUE PRINCIPALE
HULL

Impressions de Ville

Ayant fait l'acquisition d'un matériel complètement neuf, choisi tous les caractères les plus nouveaux, fabriqués dans les grandes fonderies américaines, nous informons le public que nous sommes en mesure de faire promptement et à la satisfaction de chacun tous les travaux d'impression qu'on voudra bien nous confier.

Venez visiter notre établissement et donnez vos commandes au

NO. 154
RUE PRINCIPALE
HULL.

Le remède de Pico pour le catarrhe est le meilleur et le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.
CATARRH
En vente chez tous les pharmaciens, ou expédié par la poste à toute adresse contre paiement de 25 cts. E. T. Hastings, Warren, Pa., U. S. A.